

Abo **Viticulture vaudoise**

Un shop en ligne pour les vins vaudois

Valérie Dittli a présenté le plan de relance cantonal à 25 millions pour la branche vitivinicole lors de la Journée vaudoise du vignoble. Production, environnement et marketing en sont les trois axes.



Cécile Collet

Publié: 10.11.2022, 18h23

Mis à jour: 10.11.2022, 19h46



La conseillère d'État Valérie Dittli et Olivier Mark, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV), dans les vignes de Bonvillars.

Jean-Paul Guinnard/24 heures

Vaudvins.ch ↗, une plateforme cantonale de vente en ligne pour les vins vaudois! C'est l'une des mesures cantonales pour relancer la viticulture dévoilées ce jeudi lors de la Journée du vignoble vaudois, à Bonvillars. Cette vinothèque en ligne, déjà visible en version bêta, sera lancée fin novembre. Le but: booster les ventes de nos crus.

«Nous voulons passer de la promotion pure à l'amélioration de la performance commerciale», a indiqué Benjamin Gehrig, directeur de l'Office des vins vaudois (OVV), partenaire de la marque Terravin et de ProVino pour la logistique dans ce projet. L'OVV a été mandaté pour gérer le volet marketing du plan de relance. Pour cela, le montant de la taxe payée par ses membres (3 millions) est doublé par l'État.

«Par mes origines zougaises, je suis un atout pour les vins vaudois!»

Valérie Dittli, conseillère d'État chargée des Finances et de l'Agriculture

L'outil en ligne sera perfectionné petit à petit. Sur une base volontaire, les vignerons peuvent y placer leur vin aux mêmes conditions que dans les restaurants, «soit au prix public moins 20%, pour être tout à fait transparent», précise Benjamin Gehrig. Le site sera traduit en allemand début 2023, pour atteindre le précieux marché suisse alémanique. Qui peut aussi compter sur l'ambassadrice Valérie Dittli: «Par mes origines zougaises, je suis un atout pour les vins vaudois!»

La première intervention de la conseillère d'État chargée des Finances et de l'Agriculture auprès des vignerons vaudois lui a fait gagner des adeptes. Elle a détaillé le plan de relance cantonal pour la viticulture, ficelé par son prédécesseur Leuba et la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois, doté de 25 millions au maximum sur cinq ans ↗. Articulé en trois phases, il débute avec une manne de 5,8 millions (3,8 millions de fonctionnement et 2 millions d'aides à fonds perdu) pour la première, qui dure jusqu'à fin 2023.

Impact environnemental

La réduction de l'impact environnemental est un autre axe du plan. Il bénéficiera de 2 millions de francs d'aides à fonds perdu, pour l'amélioration d'installations dans un objectif durable, à hauteur d'un tiers de l'investissement. «Dès 2023, nous examinerons les projets individuels, collectifs ou régionaux, explique Olivier Mark, président de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV). Il peut s'agir de la rénovation d'installations énergivores à la cave, de systèmes collectifs d'irrigation des vignes grâce à l'eau du lac ou du développement de circuits courts...»

D'autre part, le plan phytosanitaire cantonal (qui se décline depuis 2020 pour toute l'agriculture) soutiendra davantage les viticulteurs qui passent au bio, même à l'échelle parcellaire, ou qui investissent dans des machines pour pallier les herbicides, par exemple.

Révision des AOC

Un dernier axe concerne la maîtrise de la production et la valorisation des terroirs. «C'est sans doute celui qui provoquera le plus de débats dans le vignoble, indique Olivier Mark. En Suisse alémanique, on ne connaît que cinq villages viticoles vaudois, ce n'est pas assez. On doit mener un travail complexe sur l'hétérogénéité de notre vignoble. Nous voulons rester dans le coup!»

[24]

 26    

(AOC), après une analyse de terrain approfondie menée en 2023 par un pilote de projet externe qui sera nommé la semaine prochaine, en collaboration avec l'Observatoire suisse du marché du vin. Des consultations seront menées jusque dans les lieux de production, et un rapport est attendu pour la fin de l'année. «Les résultats de cette analyse conditionneront l'enveloppe à disposition pour mener cette réforme», conclut Olivier Mark.

Cécile Collet est journaliste à la rubrique vaudoise depuis 2010. Elle couvre en particulier l'actualité viticole et gastronomique. Elle est aussi coresponsable de la rubrique Portraits. [Plus d'infos](#)

 @CcileCol

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

